

RECONNAISSANCE DES SCHÉMAS VACCINAUX EFFECTUÉS AVEC UN VACCIN NON RECONNU PAR L'EMA ET MODALITÉS D'OBTENTION DU PASS SANITAIRE



Catégorisation des vaccins en 4 catégories pour déterminer la procédure à suivre :

1. Les vaccins reconnus par l'EMA :
 - a) Pfizer-BioNTech – Comirnaty ;
 - b) Moderna – Spikevax ;
 - c) AstraZeneca – Vaxzevria ;
 - d) Johnson & Johnson – Janssen.

2. Les vaccins EMA-like :
 - a) Covishield ;
 - b) R-Covi ;
 - c) Fiocruz.

3. Les vaccins ayant obtenu le label EUL (Emergency Use Listing) de l'OMS mais pas par l'EMA :
 - a) SARS-CoV-2 Vaccine (Vero Cell), Inactivated (InCoV) par Sinopharm (Beijing Institute of Biological Products) ;
 - b) COVID-19 Vaccine (Vero Cell), Inactivated / Coronovac TM par Sinovac.

4. Tous les autres vaccins non reconnus par l'OMS ni par l'EMA :

	CATÉGORIES 1 & 2	CATÉGORIE 3	CATÉGORIE 4
Si 1 dose à l'étranger	2 nd e dose à faire	2 doses d'un vaccin à ARNm	
Si 2 doses à l'étranger	Schéma vaccinal complet à J7	1 dose d'un vaccin à ARNm - Preuve numérique ou papier à apporter	2 doses d'un vaccin à ARNm
	Pass sanitaire à obtenir via le portail « Français de l'étranger » ou « Touriste »		
Quand	Injection en France au moins 4 semaines après la dernière injection réalisée à l'étranger		

ATTENTION : NON-UTILISATION DES TROD chez les personnes ayant déjà reçu une ou plusieurs doses de vaccins.

